

## AVIS A LA POPULATION

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Cette année, notre commune est recensée. Votre participation est indispensable car elle permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions des pouvoirs publics notamment en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...).

Je suis persuadé que vous comprendrez l'intérêt que présente votre participation à cette opération de recensement, indispensable pour préparer l'avenir de notre ville et de notre pays.

J'ajoute que votre anonymat est totalement préservé. Les informations recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'Insee, qui les transformera en statistiques anonymes.

**Aussi, les personnes non recensées à ce jour sont priées de se présenter en mairie jusqu'au vendredi 19 février dernier délai.**

Je compte sur votre réponse et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,**

